Direction déléguée à la recherche
Mars 2019

Mes démarches de soutenance

le cnam

2 mois avant

- Je déclare ma venue en soutenance sur Adum. Je connais donc la composition de mon jury, la salle et la date de soutenance (que j'aurai réservé ou fait réservé par le biais de mon laboratoire).
- Je prends rendez-vous avec le SCD (theses@cnam.fr)
- Je prends contact avec le bureau des études doctorales pour accéder aux documents de soutenances.

21 à 14 jours avant

- Les rapporteurs déposent leur pré-rapport dans Adum via un lien transmis par mail.
- L'école doctorale émet un avis (favorable ou défavorable).
- Le chef d'établissement autorise ou non la soutenance.

Délivrance du diplôme

3 semaines après

Le directeur de thèse transmet au bureau des études doctorales l'original du PV et rapport de soutenance.

2 mois avant | 1 mois avant | 21 à 14 jours avant | Jour J | 3 semaines après | 3 mois après | 6 mois après

Au plus tard 3 semaines avant

- Je prends rendez-vous avec le bureau des études doctorales pour convertir mon manuscrit de thèse au format PDF/A.
- Je réalise le premier dépôt de ma thèse.

Le jour J

Le directeur de thèse ou le doctorant télécharge le PV de soutenance depuis son espace personnel

Le directeur de thèse et les membres invités ne signent pas le PV de soutenance.

3 mois après

Si des modifications sont exigées par le jury, le docteur dispose de 3 mois maximum pour effectuer ces modifications et réaliser le 2ème dépôt de son manuscrit sur Adum au format PDF/A.

Contact : suivi.doctorants@cnam.fr